



Voeux 2024 de l'Union française des orthoprothésistes (Communiqué)

16/01/2024 Émis par : [UFOP](#)

En 2023, vous avez été nombreux à suivre l'actualité de l'Union Française des Orthoprothésistes.

Nous voulions vous en remercier, vous souhaiter une excellente nouvelle année 2024 et continuer à partager avec vous les actions que l'UFOP entend mener au nom de la profession et de ses 850 000 patients en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Récits, témoignages, pédagogie : cette année, les patients et leurs familles seront à nouveau au centre de nos préoccupations et seront acteurs du changement. Vous serez invités à nous accompagner à les voir chez eux, dans les cabinets d'orthoprothésistes, au sein des centres de rééducation, des hôpitaux, des maisons d'accueil... Nous envisageons d'aller à Cambrai, Dijon, Toulouse et Bordeaux, auprès de leurs orthoprothésistes (Orthoway, Proteor, Lagarrigue, Domital...) qui ne cessent d'innover en faveur de leur confort et de leur qualité de vie en favorisant leur réinsertion professionnelle, éducative et sociale.

Santé, soins, appareillages : corsets-sièges permettant d'assurer une position assise correcte aux personnes polyhandicapées, mains myoélectriques, prothèses tibiales ou fémorales équipées de pieds à restitution d'énergie ou de lames de sport en carbone, orthèses de marche, corsets de scoliose.... Vous pourrez découvrir ces professionnels de santé au travers des appareillages orthopédiques sur mesure qu'ils fabriquent et délivrent et qui permettent à leurs patients de retrouver l'autonomie dont la naissance, la maladie, un accident ou l'âge les a privées.

Négociations, pourparlers, arbitrages politiques et règlementaires : vous serez informés des discussions que l'UFOP mène avec les pouvoirs publics et notamment le Comité Economique des Produits de Santé (CEPS), les cabinets ministériels en charge de la santé et du handicap ainsi que de l'enseignement supérieur, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)...

Objectifs ? Assurer un avenir à la profession d'orthoprothésiste en demandant :

1. La revalorisation des tarifs en orthoprothèse règlementés et bloqués depuis 2017
2. La revalorisation de la formation initiale et son universitarisation
3. L'élargissement des compétences pour une prise en charge efficiente des patients
4. La modernisation de la nomenclature du grand appareillage orthopédique

Jeux Olympiques et Paralympiques : les orthoprothésistes sont partie prenante de cet évènement sportif exceptionnel. Ils jouent un rôle essentiel dans l'appareillage des para athlètes et contribuent à leurs performances sportives. Désireuse de voir les personnes en situation de handicap accéder aisément à la pratique sportive, l'UFOP milite pour le financement des appareillages orthopédiques dédiés au sport et espère que la mesure sera concrétisée dans le cadre de la grande cause nationale 2024 en faveur de la promotion de l'activité physique et sportive partout et pour tous.

Témoignages, récits, expertise : n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

A bientôt donc.

Contact : Myra Frapier-Saab, myra@frapiersaab.com

